



VILLE DE GENÈVE *Fiscalité, logement, mobilité, social... A cinq jours du premier tour des élections communales, «Le Courrier» sonde les priorités de quatre candidats au délibératif de la Ville.*

Quel menu pour la prochaine législature?

RACHAD ARMANIOS

municipales 2015 En Ville de Genève, 228 candidats sont en lice pour ravir l'une des 80 places du Conseil municipal. Ils sont 14 à prétendre aux cinq places gouvernementales. *Le Courrier* a cherché à connaître les priorités de quatre candidats au délibératif sur cinq sujets d'importance majeure.

Fiscalité

Réforme fédérale de la fiscalité des entreprises, réforme cantonale de celle des communes... Autant de projets externes planant comme de vilains nuages fiscaux pour les recettes de la Ville. Or voilà que le Parti libéral-radical en rajoute une louche en proposant comme thème de campagne une baisse fiscale communale de 10% via le centime additionnel.

Irresponsable? La Ville s'en sortirait en diminuant ses charges à hauteur de 2%. «C'est surtout l'idée d'Adrien Genecand (*candidat à l'exécutif, ndlr*), nuance le conseiller municipal PLR Simon Brandt. Moi, je jugerais prioritaire de combler la dette. Ceci dit, c'est surtout une intention. Le but est d'alléger le navire, pas de le couler.» Selon Simon Brandt, ménager les citoyens et les PME peut prendre plusieurs formes, par exemple via une suppression de la taxe professionnelle. Quant à diminuer le train de vie de la Ville, «les annuités des fonctionnaires et les nouveaux engagements pourraient être gelés.»

«On voit ce que les baisses d'impôts ont donné au niveau du canton, avec des économies réalisées sur le dos des plus démunis, conteste la conseillère municipale socialiste Laurence Fehlmann Rielle. En Ville, ce n'est vraiment pas le moment alors que l'enjeu sera justement de défendre les recettes pour maintenir les prestations. Une priorité au vu de la forte précarité et du fossé social qui se crée.» Le MCG Pascal Spuhler, lui, juge aussi une baisse de l'impôt communal «irresponsable» en cette période de flou. Il défend en revanche une baisse des charges, mais pas touche aux annuités. En revanche, il critique «l'arrosage des subventions» aux associations.

Faut-il réduire le train de vie municipal pour anticiper les pertes fiscales à venir? Pour Brigitte Studer (Ensemble à gauche), ces attaques «ne sont pas une fatalité mais une politique délibérée de la droite». «Si nous sommes acculés, on devra alors faire des choix, mais l'heure des arbitrages n'est pas venue», complète M^{me} Fehlmann Rielle.

Répartition des tâches canton/communes

Simon Brandt, lui, ajoute que face à des recettes moindres, la Ville pourra se délester de certaines tâches. Leur nouvelle répartition entre le canton et les communes est un enjeu majeur de la prochaine législature. Pour Simon Brandt comme pour Pascal Spuhler, il faut arrêter de faire les choses

en double. Les deux seraient prêts à lâcher au canton la gestion des institutions d'importance régionale, comme le Grand Théâtre ou la future Nouvelle Comédie. A condition que le canton y mette le financement et en échange de compétences élargies dans les domaines restant d'apanage municipal, précise Simon Brandt.

M^{me} Fehlmann Rielle plaide aussi pour davantage de compétences communales, mais juge absurde de plumer la Ville de ses compétences culturelles ou sportives. «Personne n'a à se plaindre de la gestion de la Ville.» En revanche, les autres communes devraient davantage participer au financement de ces grandes institutions, en y gagnant pourquoi pas un droit de regard. Sachant que la Ville, en tant que ville-centre, dépense 200 millions de francs pour un public extracommunal, la candidate estime qu'il s'agira de réfléchir à une péréquation intercommunale permettant à la Ville d'assumer ces prestations. Mais la socialiste ne ferme pas la porte à partager certaines tâches ou à s'en défaire. Brigitte Studer veut que le Conseil municipal ait régulièrement son mot à dire durant les négociations.

Simon Brandt pense qu'il faudra asseoir le principe d'une aide sociale individuelle assumée par le canton et d'une aide collective assumée par les communes. Il se dit gêné par l'inégalité de traitement créée par les prestations complémentaires que la Ville verse à ses aînés et invalides. Pour M^{me} Fehlmann Rielle, pas question de lâcher ces 10 millions de francs... à moins que le

canton ne comble ses lacunes en matière sociale.

Social

Chargée de la Cohésion sociale, la verte Esther Alder souhaite étendre l'accueil des sans-abris à la période estivale. Mais ses collègues de l'exécutif veulent d'abord un engagement des autres communes. A part Pascal Spuhler, qui ne veut pas renforcer «l'auberge des mendiants roms attirés par ce pot de miel», nos trois autres interlocuteurs estiment un engagement des autres communes indispensable, mais que la Ville devrait sans attendre montrer l'exemple en ouvrant l'été. Accroître l'offre avec moins de recettes?... «On peut faire des réallocations en revoyant les priorités dans le social», répond Simon Brandt, qui juge «inutiles» les points info service. Autre cible, commune à Pascal Spuhler: les Unités d'action communautaires dont on attend le résultat d'un audit. «Il faut maintenir ce service, l'audit permettra peut-être de redéployer les efforts différemment, notamment en en faisant plus pour les seniors», plaide M^{me} Fehlmann Rielle.

Les seniors: nos interlocuteurs se préoccupent particulièrement de ces citoyens. «Au vu du vieillissement de la population», justifie M. Brandt, qui envisage la construction d'EMS. Parce que les aînés, «ignorés», souffrent de précarité dans une ville trop chère, ajoute M. Spuhler. Et parce qu'ils sont facilement isolés, complète M^{me} Fehlmann Rielle, qui mise sur l'entraide entre les générations. Esther Alder, elle, a promis de présenter un «plan seniors» pour la prochaine législature.

Consensus il y a aussi sur les crèches et autres solutions de garde d'enfants, avec l'objectif d'offrir une place par enfant. L'exécutif devra dire comment il prévoit d'augmenter le salaire des mamans de jour. A droite, Simon Brandt y est favorable, contrairement à M. Spuhler.

Brigitte Studer, elle, défend la cohésion sociale dans les quartiers, sachant le défi d'une ville particulièrement multiculturelle. «Ça se passe plutôt bien, mais cela exige de maintenir les efforts en ce sens.» Notamment le travail du tissu associatif soutenu par la Ville. Simon Brandt, lui, pense que l'exécutif serait coupable de clientélisme en subventionnant des associations faisant un travail à l'efficacité discutée, notamment via l'Agenda 21 ou le Fonds chômage.

Logement

Pour Brigitte Studer, le logement est une «urgence sociale majeure». Comme collectivité publique, la Ville doit poursuivre sa politique pour répondre aux besoins prépondérants de la population et pas aux 15% de gens pouvant s'acheter une propriété par étage. C'est via sa Fondation pour le logement social ou les coopératives, que la Ville «a bien contribué» à répondre à la demande de logements sociaux, «il faut poursuivre dans ce sens». Pour M^{me} Fehlmann Rielle, la marge de progression en faveur des coopératives est importante. Elle défend aussi la création de logements pour jeunes en formation.

Pour Simon Brandt, la Ville ne construit pas assez, et quasiment jamais en fonds propres, c'est pourquoi il défend une politique foncière volontariste.

Le candidat veut aider les classes moyennes en déplaçant le taux de logements à loyers libres. Il veut aussi que le privé soit davantage encouragé à construire: «La Ville doit cesser de s'opposer à toute construction ou surélévation dès lors qu'elle ne plaît pas à Rémy Pagani.» Mais à gauche, les candidates mettent en garde contre la surdensification de quartiers déjà saturés. Avec certaines surélévations qui créent de logements supplémentaires et augmentent les loyers de tout l'immeuble.

Pascal Spuhler, lui, fustige aussi certaines oppositions mais en salue d'autres. Il défend à son tour les coopératives et le logement social.

Mobilité

Pour M^{me} Fehlmann Rielle, la priorité est de créer de véritables zones piétonnes et des pistes cyclables en continu. «Il y a des points noirs, le réseau cyclable n'a pas assez augmenté, on en veut à notre magistrat (*Rémy Pagani, ndlr*)», abonde Brigitte Studer. Elle ajoute qu'il s'agira de réaliser des circuits cohérents permettant de traverser la ville à pied. Une politique déjà planifiée et à poursuivre, précise la candidate.

Simon Brandt, lui, rappelle que le peuple a refusé le projet de 50 tronçons piétonniers. «Le PLR n'est pas opposé aux zones piétonnes, mais il faut voir au cas par cas.» Le candidat trouve que les habitants des quartiers devraient être mieux consultés sur les projets les concernant. Quant aux pistes cyclables, il entre là encore en matière «au

cas par cas, mais ce ne sera pas l'enjeu de la législature». Comme Pascal Spuhler, il plaide pour une «responsabilisation» des cyclistes à la conduite dangereuse. M. Brandt comme M. Spuhler voient l'avenir dans le compromis concrétisé par le projet du parking des Clés-de-Rive: créer des parkings souterrains pour libérer de la voirie en surface, notamment dévolue à des espaces piétons. Un modèle pour les Pâquis et autour des futures gares CEVA, rêve M. Brandt. M. Spuhler, qui déteste le «tout-au-vélo» dans un canton où la petite reine est marginale, défend la «complémentarité des transports». Tra- duction: chaque place de voiture perdue en surface doit être compensée dans le plus petit périmètre possible. La complémentarité des transports mène à une impasse, conteste M^{me} Fehlmann Rielle: «Il faut réduire le flot des voitures au profit de la mobilité douce.» Son parti (et les Verts) combattra le compromis des Clés-de-Rive car il vise à multiplier des places souterraines dans une zone déjà saturée de parkings sous-utilisés. Brigitte Studer confie que son groupe a soutenu le compromis de l'exécutif «sans enthousiasme».

Cap sur le sport

Notons encore le souci partagé de nos interlocuteurs pour mettre l'accent sur la rénovation des aménagements sportifs de la Ville. Quitte à en faire moins pour la culture (Simon Brandt), ou sans toucher à ce domaine «très important» (M^{me} Fehlmann Rielle. I



La nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes est un enjeu majeur de la prochaine législature. La gestion du Grand Théâtre, institution d'importance régionale, en constitue l'un des dossiers emblématiques. J.-P. DI SILVESTRO